

# La PEDR, et autres appels d'offres du ministère

Aline Bonami\* & Laurent Boudin†

27 février 2007

Ces quelques pages décrivent les différents appels d'offres du ministère de l'Éducation Nationale ou du ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche pour lesquels nous avons été amenés à faire des propositions de classement après évaluation au titre de la MSTP (Mission scientifique, technique et pédagogique) entre 2003 et 2006. Elles donnent également des informations sur les résultats pour les mathématiques.

Il n'est pas sûr que le fonctionnement reste le même dans les années à venir. La création de l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur) en remplacement de la MSTP, doublée de la réorganisation des directions du ministère délégué, ainsi que la contractualisation de certains appels d'offres au sein des universités, risquent en effet d'amener de profondes modifications. La MSTP ne prenait pas de décision, à l'image de l'AERES, et contrairement à la MSU (Mission scientifique universitaire) qui l'avait précédée. Elle était néanmoins étroitement liée aux directions opérationnelles (direction de la recherche et direction de l'enseignement supérieur, maintenant DGRI et DGES).

## 1 La Prime d'encadrement doctoral et de recherche

C'est sûrement l'appel d'offres qui attire le plus d'attention de la part des enseignants-chercheurs, et le plus de frustrations pour les candidats malheureux.

Rappelons d'abord qu'il s'agit d'un concours fortement contingenté budgétairement. Après réception de l'ensemble des demandes, chaque département de la MSTP soumettait les candidatures à évaluation scientifique à un ou plusieurs groupes d'experts, qui proposaient un classement des demandes. En mathématiques, il y a toujours eu un seul groupe d'experts, examinant les demandes issues des 25<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> sections du CNU. Le nombre de ses membres a été fonction du nombre de dossiers à traiter (19 à 21 les dernières années). Les experts étaient choisis dans la liste qu'on peut trouver sur le site web de la MSTP<sup>1</sup>, <http://www.recherche.gouv.fr/mstp/1stExperts.htm>.

---

\*Directrice scientifique du département *Mathématiques et leurs interactions* à la MSTP, du 1<sup>er</sup> janvier 2003 au 31 août 2006

†Coordinateur scientifique du département *Mathématiques et leurs interactions* à la MSTP, du 1<sup>er</sup> juin 2003 au 31 août 2006

<sup>1</sup>Le fonctionnement de la MSU était légèrement différent puisqu'il y avait officiellement un jury PEDR, nommé par la directrice de la recherche, voir, par exemple, la section PEDR sur

	2003	2004	2005	2006
Candidatures toutes disc. confondues	4849	5236	5376	5669
Candidatures en mathématiques	502	541	566	556
Poids des mathématiques	10,3 %	10,3 %	10,5 %	9,8 %

TAB. 1 – Candidatures PEDR en mathématiques et toutes disciplines confondues.

Le tableau 1 donne l'équilibre entre disciplines suivant les années. Les mathématiciens représentent à peu près 6 % du total de la communauté scientifique, toutes disciplines confondues.

Le pourcentage des bénéficiaires est le même dans chaque département. Le nombre de PEDR accordées dans chaque département scientifique est donc proportionnel au nombre des demandes déposées.

Si le mode de fonctionnement du groupe d'experts a peu changé en quatre ans, on voit que l'offre et la demande ont subi d'importantes modifications. Le nombre de demandes de PEDR a augmenté en mathématiques, ce qui a permis de combler le retard de la discipline par rapport aux autres disciplines scientifiques (chimie, physique par exemple).

Par contre, comme dans toutes les disciplines, le pourcentage de dossiers retenus a diminué. Il est de 47 % pour 2006 (avant la procédure de recours), alors qu'il était de 53 % en 2002. On comprend que ce soit mal vécu. Mais un découragement au niveau des demandes aurait un effet négatif sur le pourcentage du nombre de PEDR dans l'ensemble de la communauté mathématique.

Les tableaux 2 et 3 décrivent l'évolution du nombre de candidatures et de bénéficiaires entre 2003 et 2006, par statut et par civilité. On peut remarquer qu'il n'y a plus d'augmentation du nombre de candidatures une année sur quatre, l'année où les premiers bénéficiaires candidatent à nouveau, comme c'était le cas auparavant.

En cas de non-obtention de la PEDR, il est possible de déposer un recours. Le nombre de PEDR obtenues par recours est à nouveau proportionnel au nombre de recours déposés dans chaque département. Si on estime mériter légitimement la PEDR, il ne faut donc pas hésiter à déposer un recours.

L'enveloppe financière globale consacrée à la PEDR vient d'être légèrement augmentée, après des années de stagnation. Il n'est pas sûr, toutefois, que la situation s'améliore. En effet, les praticiens hospitaliers (PUPH et MCUPH) sont éligibles depuis cette année à la PEDR. Le nombre de bénéficiaires potentiels a donc encore crû de ce fait, qui s'ajoute aux augmentations des effectifs d'enseignants-chercheurs et au rajeunissement de la population. D'autre part, les primes ont récemment été légèrement réévaluées<sup>2</sup>.

Entre 2003 et 2006, le groupe d'experts a siégé pendant un jour et demi à deux jours. Chaque expert a reçu plus de cinquante dossiers. Chaque dossier a été examiné par deux

<http://smf.emath.fr/PostesCredits/UniversiteCNU/>

ou consulter les articles de la Gazette et Matapli de cette période.

<sup>2</sup>MCF : 3454 €, PR2 : 4990 €, PR1/0 : 6525 €

	<b>Total</b>	MCF	PR2	PR1/0
Candidatures <b>2003</b>	<b>502</b>	259	127	116
Bénéficiaires <b>2003</b>	<b>254 (50 %)</b>	103 (40 %)	63 (50 %)	88 (76 %)
Candidatures <b>2004</b>	<b>541</b>	310	129	102
Bénéficiaires <b>2004</b>	<b>261 (48 %)</b>	127 (41 %)	69 (53 %)	65 (64 %)
Candidatures <b>2005</b>	<b>566</b>	288	124	154
Bénéficiaires <b>2005</b>	<b>274 (48 %)</b>	121 (42 %)	58 (46 %)	95 (62 %)
Candidatures <b>2006</b>	<b>556</b>	283	126	147
Bénéficiaires <b>2006</b> avant recours	<b>259 (47 %)</b>	129 (46 %)	58 (47 %)	72 (49 %)

TAB. 2 – Résultats des campagnes PEDR 2003–2006 en mathématiques par statut.

	<b>Total</b>	Femmes	Hommes
Candidatures <b>2003</b>	<b>502</b>	77	425
Bénéficiaires <b>2003</b>	<b>254 (50 %)</b>	32 (42 %)	222 (52 %)
Candidatures <b>2004</b>	<b>541</b>	88	453
Bénéficiaires <b>2004</b>	<b>261 (48 %)</b>	33 (38 %)	228 (50 %)
Candidatures <b>2005</b>	<b>566</b>	86	480
Bénéficiaires <b>2005</b>	<b>274 (48 %)</b>	38 (44 %)	236 (49 %)
Candidatures <b>2006</b>	<b>556</b>	80	477
Bénéficiaires <b>2006</b> avant recours	<b>259 (47 %)</b>	33 (41 %)	227 (48 %)

TAB. 3 – Résultats des campagnes PEDR 2003–2006 en mathématiques par civilité.

rapporteurs. L'un d'eux était l'« expert thématique », choisi en fonction du domaine de recherche concerné. Une toute petite minorité de dossiers ont été envoyés à des experts ne participant pas à la réunion (histoire des mathématiques, didactique...). L'autre était l'« expert géographique », rapportant sur l'ensemble des dossiers d'un même établissement.

La barre n'étant pas connue au moment de la réunion, le groupe d'experts a été amené à interclasser de 40 % (hypothèse basse) à 55 % (hypothèse haute). Des préclassements ont été faits dans chaque catégorie (MCF, PR2<sup>3</sup>, PR1/0)<sup>4</sup>. Puis le groupe a procédé à un interclassement suivant une règle automatique.

Les critères d'attribution suivis ont été essentiellement les mêmes que ceux de la période précédente, auxquels les experts se sont référés, en lisant les critères donnés dans la Gazette et Matapli par nos prédécesseurs<sup>5</sup>. On peut signaler les points suivants : pour les jeunes MCF, la vérification que leurs travaux ne se situent pas directement dans le prolongement de leur thèse ; la prise en compte des publications faites par les étudiants et leur devenir dans l'évaluation de l'activité d'encadrement ; le fait que la PEDR n'a pas été considérée comme un signe de reconnaissance pour l'ensemble d'une carrière mais comme un contrat portant sur les quatre prochaines années, au vu de l'activité des quatre précédentes. Il est donc recommandé de faire figurer dans le CV détaillé requis par le dossier un programme scientifique pour les quatre années suivantes.

Un point sensible concerne le « renouvellement » de la PEDR, le non-renouvellement étant toujours mal vécu. Il n'y a malheureusement pas de bonne solution. En 2006 par exemple, le nombre de postulants parmi les sortants 2006 ou 2005 était supérieur au nombre de primes accordées (avec un contingent important de PR1/0). Le pourcentage de sortants 2006 qui se sont vus attribuer la PEDR en 2006 est de 64 %. En 2006 encore, pour les sortants 2005, celui-ci est de 42 %. Ce dernier chiffre montre qu'il ne faut pas hésiter à candidater à nouveau. Ces dernières années, le fait qu'il s'agissait d'un renouvellement ou non n'entraîne pas dans les critères d'attribution proprement dits, et le groupe d'experts considérait à égalité toutes les candidatures. Cette manière de fonctionner peut paraître dure aux sortants de l'année, mais elle garantit aussi qu'aucune porte ne leur est fermée en cas de non obtention.

En résumé, en quatre ans nous avons vu un durcissement du concours, lié à la diminution du pourcentage de PEDR attribuées et au nombre croissant de dossiers de qualité. Nos prédécesseurs ont été entendus lorsqu'ils ont conseillé aux mathématiciens de ne pas se censurer dans leurs candidatures. Malgré ce durcissement, nous souhaitons adresser le même message.

---

<sup>3</sup>ceci à compter de 2005, la proportion de PR2 bénéficiaires de la PEDR étant inférieure à celle des autres catégories, en particulier parmi les jeunes PR2, si les mêmes critères que ceux des PR1 et PRCE leur étaient appliqués.

<sup>4</sup>Les différences entre les montants des primes justifient d'avoir des critères d'attribution modulés suivant les grades. La MSTP est d'ailleurs encouragée dans son ensemble à procéder ainsi.

<sup>5</sup>On peut également consulter les critères donnés sur le site de la MSTP, valables toutes disciplines confondues.

## 2 Les PAI

Ces programmes d'actions intégrées ont reçu depuis cette année la dénomination de Partenariats Hubert Curien.

**Avertissement :** seuls figurent dans les listes jointes les programmes pour l'expertise desquels la MSTP a été sollicitée. Ne figurent donc pas ici, entre autres, les PICS du CNRS ou les programmes ECOS.

On trouvera le détail des résultats toutes disciplines confondues d'une part, pour les mathématiques d'autre part, dans les tableaux mis en annexe A. Il faut rappeler que, pour les PAI aussi, le nombre de demandes satisfaites dans chaque champ disciplinaire dépend du nombre total de demandes. Il ne faut donc pas non plus se censurer dans ces demandes, même si les mathématiques ont été relativement bien traitées dans un passé proche. En effet, les mathématiques représentent environ 4 % des dossiers internationaux examinés par la MSTP ces dernières années. En 2006, 35 % des demandes déposées ont été satisfaites, contre 28 % toutes disciplines confondues.

Les décisions sont prises dans des réunions bilatérales avec les pays concernés, qui font également appel à des experts. Ces réunions sont organisées par les services de coopération scientifique des ministères des affaires étrangères. Divers critères peuvent entrer en jeu. Signalons toutefois le fait qu'il est très généralement demandé que le programme participe à la formation de jeunes chercheurs (niveau doctorat).

## 3 Autres appels d'offres, colloques

D'autres appels d'offres sont disponibles sur le site du ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, ou du ministère des affaires étrangères. Signalons en particulier Initiative Post-doc<sup>6</sup>, les cotutelles de thèses, les bourses Eiffel, les bourses Lavoisier<sup>7</sup>, les post-doctorants du ministère. Certains de ces appels d'offres seront maintenant contractualisés au sein des établissements. D'autres sont maintenant à l'ANR, comme les chaires d'excellence. Au cours de nos quatre années passées à la MSTP, nous avons été témoins du fait que le nombre de demandes déposées par les mathématiciens (hors PEDR) était souvent largement inférieur au poids des mathématiques dans la communauté scientifique. Or les résultats sont toujours fonction du nombre de demandes.

Il est aussi possible de demander au ministère une subvention pour colloque. Les demandes sont examinées toutes disciplines confondues depuis 2003, au vu du dossier et d'une expertise de la MSTP. Il est important que le dossier comporte une justification scientifique, un programme, et un budget.

Pour pouvoir être retenues, les demandes de subvention de colloques devaient, entre 2003 et 2006, répondre à certains critères : le ministère favorisait les manifestations

---

<sup>6</sup><http://www.recherche.gouv.fr/appe/2007/proginipostdoc.htm>

<sup>7</sup> Consulter Etudier à l'Etranger sur le site du ministère des affaires étrangères <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr>

d'amplitude nationale ou internationale, fortement dédiées à la recherche, et non à la formation. En suivant ces critères, le ministère délégué à la recherche a ainsi soutenu financièrement 22 colloques en mathématiques en 2006 sur 27 demandes, ceci à hauteur de 53 k€. En 2005, il a soutenu 21 colloques sur 35 demandes, à hauteur de 47 k€. Il est difficile de comparer ce budget avec le budget réservé aux colloques par la MSU. En effet, chaque direction scientifique disposait alors d'une dotation pour actions spécifiques, utilisée pour les colloques. Toutefois, si on se limite aux dossiers comparables (la MSU ayant eu aussi la possibilité de financer des semestres thématiques par exemple), on voit dans les archives que 24 colloques avaient été financés en 2002, à hauteur de 49 k€. Malheureusement les décisions de financement de colloques étaient prises tardivement entre 2003 et 2006, peu avant la tenue du colloque. Ce retard est en train de diminuer. Signalons que le ministre, sensible aux problèmes de parité, demande aux organisateurs de colloques que la composition des comités scientifiques et la liste des intervenants soit le reflet de la proportion hommes/femmes de la communauté scientifique concernée<sup>8</sup>. Pour le remboursement des participants venus d'Europe centrale et orientale on peut aussi faire appel au programme ACCES<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup>Information communiquée par Mireille Martin-Deschamps, Chargée de mission *Mathématiques et modélisation*, à la Direction générale de la recherche et de l'innovation.

<sup>9</sup><http://www.education.gouv.fr/cid1020/appe1-d-offres-du-programme-acces.html>

Pays	Prog.	Année	Disc.	Candidats	Bénéficiaires	Succès
<b>Tous</b>	<b>Tous</b>	<b>2005</b>	<b>Ttes</b>	<b>1548</b>	<b>548</b>	<b>35 %</b>
			<b>Math.</b>	<b>72</b>	<b>33</b>	<b>46 %</b>
<b>Tous</b>	<b>Tous</b>	<b>2006</b>	<b>Ttes</b>	<b>1352</b>	<b>457</b>	<b>34 %</b>
			<b>Math.</b>	<b>49</b>	<b>17</b>	<b>35 %</b>
Allemagne	Procope	2005	Ttes	140	58	41 %
			Math.	11	4	36 %
Allemagne	Procope	2006	Ttes	133	46	35 %
			Math.	5	3	60 %
Autriche	Amadeus	2005	Ttes	35	19	54 %
			Math.	1	1	100 %
Autriche	Amadeus	2006	Ttes	35	16	46 %
			Math.	2	1	50 %
Belgique	Tournesol FL	2005	Ttes	26	11	42 %
			Math.	2	1	50 %
Belgique	Tournesol FL	2006	Ttes	32	19	59 %
			Math.	0	X	X
Belgique	Tournesol FR	2005	Ttes	81	22	27 %
			Math.	1	1	100 %
Belgique	Tournesol FR	2006	Ttes	61	15	25 %
			Math.	5	1	20 %
Bulgarie	Rila	2005	Ttes	48	16	33 %
			Math.	2	1	50 %
Bulgarie	Rila	2006	-	-	-	-

TAB. 4 – Statistiques des PAI Europe en 2005 et 2006 (1/4).

## A Quelques statistiques sur les PAI en 2005 et 2006

Dans les tableaux 4 à 9, les années spécifiées sont les années  $n$  de financement éventuel pour une candidature à l'année  $n$  ou  $n - 1$  suivant les programmes. Les statistiques pour les projets financés en 2006 sont incomplètes, car elles ne prennent pas en compte certains programmes qui n'avaient pas encore traités au moment où nous avons récupéré les chiffres.

Pour l'Europe, nous donnons les résultats pour 2005 et 2006. Nous n'avons pas les résultats sur les programmes Jules Verne (Islande), Pavle Savic (Serbie) et Pelikan (Monténégro). Les programmes figurant dans les tableaux suivants peuvent être bisannuels (à l'instar des trois cités ci-dessus), c'est pourquoi il n'y a des données que pour une seule des deux années.

En moyenne, le responsable côté français d'un PAI européen a reçu en 2005 une enveloppe d'environ 2300€ par an.

Pour les autres pays nous donnons seulement les résultats 2006.

<b>Pays</b>	<b>Prog.</b>	<b>Année</b>	<b>Disc.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Succès</b>
Chypre	Zénon	2005	Ttes	11	6	55 %
			Math.	1	1	100 %
Chypre	Zénon	2006	Ttes	9	5	56 %
			Math.	2	2	100 %
Croatie	Cogito	2005	Ttes	29	10	34 %
			Math.	1	1	100 %
Croatie	Cogito	2006	-	-	-	-
Espagne	Picasso	2005	Ttes	273	55	20 %
			Math.	12	2	17 %
Espagne	Picasso	2006	Ttes	254	52	20 %
			Math.	10	3	30 %
Estonie	Parrot	2005	Ttes	13	8	62 %
			Math.	0	X	X
Estonie	Parrot	2006	-	-	-	-
Grande-Bretagne	Alliance	2005	Ttes	93	39	42 %
			Math.	4	3	75 %
Grande-Bretagne	Alliance	2006	Ttes	114	35	31 %
			Math.	3	2	67 %
Grèce	Platon	2005	Ttes	36	16	44 %
			Math.	1	1	100 %
Grèce	Platon	2006	Ttes	55	19	35 %
			Math.	0	X	X
Hongrie	Balaton	2005	Ttes	42	22	52 %
			Math.	3	2	67 %
Hongrie	Balaton	2006	Ttes	46	23	50 %
			Math.	1	1	100 %
Irlande	Ulysses	2005	Ttes	50	17	34 %
			Math.	4	2	50 %
Irlande	Ulysses	2006	Ttes	35	20	57 %
			Math.	1	0	0 %
Italie	Galilée	2005	Ttes	151	32	21 %
			Math.	9	2	22 %
Italie	Galilée	2006	Ttes	176	32	18 %
			Math.	6	0	0 %
Lettonie	Osmose	2005	-	-	-	-
Lettonie	Osmose	2006	Ttes	7	4	57 %
			Math.	0	X	X

TAB. 5 – Statistiques des PAI Europe en 2005 et 2006 (2/4).



<b>Pays</b>	<b>Prog.</b>	<b>Année</b>	<b>Disc.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Succès</b>
Lituanie	Gilibert	2005	Ttes	16	10	62 %
			Math.	1	1	100 %
Lituanie	Gilibert	2006	-	-	-	-
Macédoine	Integram	2005	-	-	-	-
Macédoine	Integram	2006	Ttes	6	3	50 %
			Math.	0	X	X
Norvège	Aurora	2005	Ttes	27	10	37 %
			Math.	1	0	0 %
Norvège	Aurora	2006	Ttes	36	13	17 %
			Math.	4	1	25 %
Pays-Bas	Van Gogh	2005	Ttes	26	11	42 %
			Math.	1	1	100 %
Pays-Bas	Van Gogh	2006	Ttes	24	12	50 %
			Math.	1	0	0 %
Pologne	Polonium	2005	Ttes	81	47	58 %
			Math.	3	2	67 %
Pologne	Polonium	2006	Ttes	75	37	49 %
			Math.	2	1	50 %
Portugal	Pessoa	2005	Ttes	54	29	54 %
			Math.	1	1	100 %
Portugal	Pessoa	2006	Ttes	62	24	39 %
			Math.	1	1	100 %
Rép. Tchèque	Barrande	2005	Ttes	65	26	40 %
			Math.	1	0	0 %
Rép. Tchèque	Barrande	2006	Ttes	63	26	41 %
			Math.	4	1	25 %
Roumanie	Brancusi	2005	Ttes	104	30	29 %
			Math.	4	2	50 %
Roumanie	Brancusi	2006	-	-	-	-
Slovaquie	Stefanik	2005	-	-	-	-
Slovaquie	Stefanik	2006	Ttes	22	12	55 %
			Math.	0	X	X
Slovénie	Proteus	2005	Ttes	26	17	65 %
			Math.	2	2	100 %
Slovénie	Proteus	2006	Ttes	29	15	52 %
			Math.	0	X	X
Suisse	de Staël	2005	Ttes	47	17	41 %
			Math.	1	1	100 %
Suisse	de Staël	2006	Ttes	51	13	25 %
			Math.	2	0	0 %

TAB. 6 – Statistiques des PAI Europe en 2005 et 2006 (3/4).

<b>Pays</b>	<b>Prog.</b>	<b>Année</b>	<b>Disc.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Succès</b>
Turquie	Bosphore	2005	-	-	-	-
Turquie	Bosphore	2006	Ttes	27	16	59 %
			Math.	0	X	X
Ukraine	Dnipro	2005	Ttes	74	20	27 %
			Math.	5	1	20 %
Ukraine	Dnipro	2006	-	-	-	-

TAB. 7 – Statistiques des PAI Europe en 2005 et 2006 (4/4).

<b>Pays</b>	<b>Prog.</b>	<b>Disc.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Succès</b>
<b>Tous</b>	<b>Tous</b>	<b>Ttes</b>	<b>417</b>	<b>99</b>	<b>24 %</b>
		<b>Math.</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>22 %</b>
Afrique du Sud	Protéa	Ttes	24	11	46 %
		Math.	0	X	X
Algérie	Tassili	Ttes	135	26	19 %
		Math.	11	2	18 %
Egypte	Imhotep	Ttes	24	11	46 %
		Math.	0	X	X
Maroc	Volubilis	Ttes	97	21	22 %
		Math.	3	1	33 %
Tunisie	Utique	Ttes	137	30	22 %
		Math.	10	2	20 %

TAB. 8 – Statistiques des PAI Afrique en 2006.

<b>Pays</b>	<b>Prog.</b>	<b>Disc.</b>	<b>Candidats</b>	<b>Bénéficiaires</b>	<b>Succès</b>
<b>Tous</b>	<b>Tous</b>	<b>Ttes</b>	<b>524</b>	<b>101</b>	<b>19 %</b>
		<b>Math.</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>27 %</b>
Australie	Fast	Ttes	160	12	7 %
		Math.	2	1	50 %
Chine	PRA	Ttes	170	32	19 %
		Math.	2	1	50 %
Corée du sud	Star	Ttes	55	10	18 %
		Math.	2	1	50 %
Hong Kong	Procore	Ttes	31	13	42 %
		Math.	3	0	0 %
Japon	Sakura	Ttes	108	16	15 %
		Math.	6	1	17 %

TAB. 9 – Statistiques des PAI Asie-Océanie en 2006.